



## APPEL AUX ARTISTES

### PROJET DE CRÉATION D'ŒUVRES ÉPHÉMÈRE AUTOMNE 2017

La MRC des Pays-d'en-Haut recherche des artistes pour la réalisation d'œuvres éphémères sur le parc du Corridor aérobique à l'automne 2017.

#### MISE EN CONTEXTE

Dans le cadre de l'entente de développement culturel 2015-2017 conclue avec le ministère de la Culture et des Communications, la MRC des Pays-d'en-Haut souhaite réaliser un projet de médiation culturelle des arts visuels en lien avec le parc du Corridor aérobique.

Ancien chemin de fer reliant Morin-Heights à Amherst, le parc linéaire du Corridor aérobique a été créé à la suite de l'abandon du service ferroviaire par le CN au début des années 1960. Le Corridor aérobique s'étend sur 58 km et traverse la MRC des Pays-d'en-Haut à l'est et la MRC des Laurentides à l'ouest.

Le parc du Corridor aérobique offre aux cyclistes des vues panoramiques sur des paysages boisés, agricoles ou naturels. De plus, il dessert un collier de noyaux villageois à la fois attractifs, éclectiques et accueillants.

Dans la section traversant la MRC des Pays-d'en-Haut, il dessert les municipalités de Morin-Heights, Wentworth-Nord, Saint-Adolphe-d'Howard et Lac-des-Seize-Îles, soit près de 5 800 habitants.

Pour en savoir plus : [corridoraerobique.ca](http://corridoraerobique.ca)

#### GRANDES LIGNES DU PROJET « LES STATIONS ÉPHÉMÈRES »

Le projet consiste à présenter dans trois (3) lieux différents (stations) sur le Corridor aérobique, entre Lac-des-Seize-Îles et Morin-Heights, une création artistique éphémère dans l'esprit du **land art** et de type **immersif** et ce, tout en intégrant plusieurs médiums (métiers d'art, sculpture, peinture, etc.). La création sera réalisée au cours des deux premières fins de semaine de septembre (2-3 et 9-10 septembre) et doit impliquer la participation des citoyens (résidents, cyclistes, touristes) dans la création.

Le vernissage des œuvres se fera dimanche le 10 septembre. S'en suivra d'une exposition qui se poursuivra jusqu'au 8 octobre où le public sera invité à choisir son coup de cœur

## Engagement des artistes

- Être disponible pour une rencontre préparatoire au cours du mois d'août (visite des lieux).
- Être disponible durant les fins de semaine du 2 septembre et du 9 septembre.
- Utiliser le plus possible les matériaux qui se trouvent sur place avec possibilité d'utiliser des éléments qui viennent d'ailleurs.
- Accepter la participation des citoyens dans le processus de création (médiation culturelle).
- Accepter que l'œuvre soit en constante évolution en raison des contraintes liées aux forces de la nature et parfois même celles de l'espèce humaine.

## Engagement de la MRC

- Un cachet de 1500 \$ sera remis à trois artistes ou collectifs d'artistes sélectionnés pour la réalisation de leur œuvre, soit un cachet par station éphémère.
- Un montant pour l'achat de matériel sera également offert, jusqu'à concurrence de 500 \$.

## CONDITIONS GÉNÉRALES :

### Le dossier doit inclure :

- Lettre de présentation de l'artiste ou du collectif d'artistes (présentant les motivations à participer au projet ainsi qu'une proposition d'idée de création envisagée. max. 2 pages).
- Curriculum vitae comprenant une description de la démarche artistique.
- Portfolio des réalisations récentes.

N.B. : Les dossiers incomplets ne seront pas soumis au comité de sélection pour analyse.

### Dépôt des dossiers

Les dossiers doivent être soumis en format numérique (clé USB, CD ou DVD), par courriel ou directement au siège social de la MRC (**aucun document par la poste ne sera accepté**) à l'attention de :

Monsieur Philippe Laplante  
Agent de développement culturel et touristique  
MRC des Pays-d'en-Haut  
1014, rue Valiquette, Sainte-Adèle, Québec, J8B 2M3  
Téléphone : 450 229-6637, poste 119  
Courriel : [plaplante@mrcpdh.org](mailto:plaplante@mrcpdh.org)

Les dossiers doivent être reçus au plus tard le **lundi 24 juillet 2017, avant 9 h.**

Lors du dépôt des documents, un accusé de réception vous sera remis en personne ou expédié par courriel (le dépôt devant se réaliser dans les délais indiqués).

## SÉLECTION DES DOSSIERS

### Critères d'évaluation

- L'idée de création proposée.
- L'intérêt des réalisations antérieures et du cheminement artistique.
- La qualité du dossier (langue française, pièces jointes, etc.).

### Processus de sélection

- Les dossiers seront sélectionnés par un comité composé de l'agent de développement culturel et touristique et de deux représentants du Comité culturel de la MRC.
- Le choix des artistes ou des collectifs d'artistes sélectionnés sera communiqué durant la semaine du 31 juillet 2017 seulement.

\* À qualité égale, le comité de sélection favorisera en priorité les artistes en provenance des municipalités touchées directement par le Corridor aérobie (Morin-Heights, Wentworth-Nord, Saint-Adolphe-d'Howard et Lac-des-Seize-Îles), ensuite ceux des autres municipalités de la MRC des Pays-d'en-Haut et finalement ceux des MRC de la région des Laurentides.

## PERSONNE-RESSOURCE

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter :

*Monsieur Philippe Laplante*  
*Agent de développement culturel et touristique*  
*MRC des Pays-d'en-Haut*  
Téléphone : 450 229-6637, poste 119  
Courriel : [plaplante@mrcpdh.org](mailto:plaplante@mrcpdh.org)